



Monsieur Bernard SALOMON,
Président de la Communauté de Communes
de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

à

Mesdames, Messieurs les Délégués
du Conseil Communautaire

Beaumont-de-Lomagne, le 26 septembre 2025

CONVOCATION

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

JEUDI 02 OCTOBRE 2025 à 18h00
A la Salle des fêtes d'ESCAZEAUX

L'ordre du jour sera le suivant :

A/ Présentation par Campagnes Vivantes et SYGRAL : Dispositif EauzHaie et logiciel de cartographie Cartoc

1) Ajustement de la composition des commissions de la CCLTG suite aux élections municipales de juin 2025 sur la commune d'Esparsac

2) Adoption avenant n°3 à la convention générale d'adhésion au pôle informatique du CDG82
PJ : avenant n°3 à la convention générale d'adhésion au Pôle Informatique du CDG82

3) Débat d'orientation 2026 sur la base d'un rapport
PJ : Ci-joint Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

4) Décision modificative n°1 au budget principal de la CCLTG

5) Décision modificative n°1 au budget annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal

6) Répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal 2025 (FPIC)

7) Recours à un vacataire (jury) pour l'école de musique

8) Délibération portant création d'un emploi permanent d'attaché territorial : Suite du contrat Volontaire Territorial en Administration (VTA) d'un agent CCLTG

9) Délibération approuvant le versement de chèques cadeaux aux agents de la CCLTG au titre de l'année 2025

10) Délibération approuvant le renouvellement de la mise à disposition de l'agent médiathèque

PJ : Ci-joint convention de mise à disposition de l'agent médiathèque

11) Révision du loyer de l'atelier 2 de l'hôtel d'entreprises

12) Demande de renouvellement du classement de l'Office de tourisme intercommunal en catégorie 2

13) Modification de la composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme de la Lomagne Tarn et Garonnaise : intégration de M.REQUENA et M.BARCELONA

14) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2024

PJ : rapport ci-joint

15) Groupement de commandes fourniture de combustible granulés bois – Convention de répartition des frais saison 2025-2026

PJ : la convention de répartition des frais

16) Délibération autorisant le Président à mettre en vente au plus offrant, les matériels vétustes avec mise à prix minimale

17) Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse accompagnée de documents complémentaires.

Je vous remercie de confirmer votre présence ou de nous informer de votre absence soit :

- **En cliquant directement dans la rubrique « Ma réponse » sur STELA**
- **par mail à contact@cc-lomagne82.fr**
- **par téléphone au 05 63 65 34 26**

En cas d'absence, merci de bien vouloir solliciter votre suppléant ou nous transmettre un pouvoir (modèle ci-joint).

Comptant sur votre présence,
Cordiales salutations

Le Président
Bernard SALOMON

